

Client n° 224405

N°TVA:

ETUDE HABITAT
M. DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE



FACTURE n° 09232767 du 30/04/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 14138115 DU 1/04/25 ENLEVE AG. CAUSSADE								
Signé par carte n° 2921001488018 Martin DELVAUX								
486935.01	COUTEAU AMERICAIN INOX 75MM GYPSO	1	U		5,92	5,92		
65380.01	BANDE A JOINT 3D -150ML GYPSO	1	U		6,36	6,36		
	dont Eco-Contribution							(0,03)
65385.01	BANDE RENFORT ANGLE ZEN -30ML GYPSO	1	U		20,39	20,39		
	dont Eco-Contribution							(0,06)
BON N° 19737836 DU 1/04/25 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par carte n° 2921001488018 Martin DELVAUX								
127346.01	CUVETTE PORTE COULISS.CDT CHRME SAT	1	U		26,07	26,07		
	dont Eco-Contribution							(0,01)
287166.01	ENDUIT NORMAL G8 -SAC 25KG GYPSO	2	U		20,57	41,14		
BON N° 19737869 DU 2/04/25 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par carte n° 2921001488018 Martin DELVAUX								
321931.01	LANKO RESIST HYDRO 238 -BIDON 20L	1	U		144,50	144,50		
BON N° 15839982 DU 11/04/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX								
486936.01	COUTEAU AMERICAIN INOX 100MM GYPSO	1	U		6,53	6,53		
486934.01	COUTEAU AMERICAIN INOX 50MM GYPSO	1	U		5,37	5,37		
474992.01	TRUELLE LANGUE CHAT BI-MAT18CM OBRA	1	U		7,72	7,72		
	dont Eco-Contribution							(0,01)
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 224405

N°TVA:

ETUDE HABITAT
M. DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE



FACTURE n° 09303037 du 31/05/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 14139109 DU 15/05/25 ENLEVE AG. CAUSSADE Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX								
804711.01	VIS BETON TF TORX AZI 7,5/ 80 (100)	1	U		17,19	17,19		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
2435.01	PREGYDRO BA13 250/120	6	M2		7,79	46,74		
	dont Eco-Contribution					(0,60)		
174894.01	MONTANT 48/35-2,50ML GYPSO	25	ML		0,99	24,75		
	dont Eco-Contribution					(0,25)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(0,89)		
<i>Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.</i> <i>Carte N°2921001220212 Martin DELVAUX</i>								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
93,68	20,00% 18,74	112,42	30/06/25	L.C.R.	42559 00050 41000020681 54

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 224405

N°TVA:

ETUDE HABITAT
M. DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE



FACTURE n° 09232767 du 30/04/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
234575.01	TALOCHE ABS VERTE 27/18CM POINTUE dont Eco-Contribution	1	U		4,78	4,78 (0,05)		
BON N° 19738117 DU 14/04/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par CPLT LIV								
143554.01	PARE-VAPEUR SD20 1,50/50ML GYPSO dont Eco-Contribution	1	U		69,01	69,01 (0,44)		
BON N° 19738081 DU 15/04/25 LIVRE AG. LALBENQUE V/REF: LIV 15/04 VERS 14H00 CHT 47779 PELRAT SEB								
543137.01	OUATE CELLULOSE OUATECO -14KG dont Eco-Contribution	42	U		13,25	556,50 (6,72)		
42.01	TRANSPORT ET DECHARGEMENT FORFAIT	1	U		59,00	59,00		
43.01	PARTICIPATION SURCHARGE CARBURANT	1	U		11,00	11,00		
BON N° 15840183 DU 16/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ETUDE HABITAT V/REF: CHANTIER 47779 PELRAT SEB								
262724.01	FORFAIT LOC.MACHINE A SOUFFLER 1J	1	U		90,00	90,00		
187232.01	LOCATION MACHINE A SOUFFLER OUATE	1	U		0,01	0,01		
BON N° 15840213 DU 17/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX								
543137.01	OUATE CELLULOSE OUATECO -14KG dont Eco-Contribution	20	U		13,25	265,00 (3,20)		
BON N° 15840259 DU 18/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

1328 ON

Client n° 224405

N°TVA:

ETUDE HABITAT
M. DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE



FACTURE n° 09232767 du 30/04/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG dont Eco-Contribution	8	U		9,98	79,84 (1,60)		
BON N° 14138626 DU 22/04/25 ENLEVE AG. CAUSSADE Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX								
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120 dont Eco-Contribution	21	M2		2,87	60,27 (2,10)		
174985.01	RAIL 48-3,00ML GYPSO dont Eco-Contribution	30	ML		0,80	24,00 (0,30)		
208765.02	MONTANT 48-35/6 2,50ML dont Eco-Contribution	50	ML		1,75	87,50 (0,50)		
BON N° 15840680 DU 29/04/25 ENLEVE AG. CAHORS Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX								
11441.01	COLLE PRO HP BLANC -SAC 25KG EDILIS	1	U		11,50	11,50		
86637.01	ALGIFOB+ 5L FRAIS FIXES	1	U		50,00	50,00 5,00		
	Total Eco-Contribution					(15,02)		

Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.
Carte N°2921001220212 Martin DELVAUX

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
1.637,41	20,00% 327,48	1.964,89	31/05/25	L.C.R.	42559 00050 41000020681 54

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.